



## CANET-EN-ROUSSILLON

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.** Le club a été précurseur de la pêche éco-responsable.

# Partager le plaisir de la pêche de loisir

Les membres du Club de pêche de Canet-en-Roussillon ont répondu à l'invitation de Bernard Plane, leur président, pour l'assemblée générale de l'association qui s'est tenue dans une ambiance « cargo-lade et autres régalades » à l'établissement Can Mémain. Ce club, rattaché à la FNPPM (Fédération nationale de la plaisance et des pêches en mer), compte une soixantaine d'adhérents, pour environ 30 bateaux. Alain Cribaillet, trésorier a reçu les renouvellements d'adhésions. Bernard Plane a délivré 15 bagues qui permettront aux plaisanciers de sortir en mer pour pêcher, en particulier le thon. Cette bague est le gage que l'embarcation est conforme aux rè-



► Quelques membres du club, heureux d'avoir reçu la bague et d'être réunis, pour partager leurs histoires de pêche autour d'un plat catalan.

Photo S. M.

gles strictes de la FNPPM, mais aussi que le pêcheur est acteur consciencieux. Le président a rappelé que, dès sa création en 1988, le club a été le précurseur de la pêche éco-responsable, en

lançant « La relâche », concours au titre éponyme, qui a eu un grand succès outre-Manche. Alors qu'à l'époque, on disait que le thon quittait la Méditerranée, un poisson marqué et relâché en juillet a

été retrouvé à Marseille à Noël, ou bien encore, à la même période, un requin « canétois » retrouvé à New York. Bernard Plane a eu un discours optimiste : la faune marine se reforme, les plaisanciers montrent une véritable volonté de pratiquer une pêche de loisir en accord avec la politique de développement durable de la ville et les directives nationales. L'équipe espère un retour au concours « La relâche » et salue la présence de Marc Barré, président du CPCR (Club des Plaisanciers de Canet), la SPL Sillages et son port pour son soutien régulier.

**Soraya Méhentel**

► Contact Bernard Plane  
06 09 52 03 66, bernard.plane@hotmail.fr